



## CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

**Paul CUTURELLO**  
Président du Groupe  
socialiste et apparentés

**Monsieur Eric CIOTTI**  
Président du Conseil Général  
des Alpes-Maritimes  
BP 3007  
06201 NICE Cedex 3

Nice, le 18 mars 2010

Monsieur le Président,

A l'occasion du vote du budget primitif 2010 du Conseil Général, le 18 décembre dernier, vous aviez annoncé qu'après la suppression de 200 postes d'agents en 2009, vous poursuivriez votre politique en supprimant cette année de nouveau 100 postes. Quelques semaines plus tard vous annonciez un nouveau plan d'économie avec l'objectif d'aboutir à 4 500 agents en 2014.

Si l'on se réfère au bilan social 2008 de notre collectivité, seul document de référence, l'effectif général du département était au 31 décembre 2008 de 5 110 agents. Ainsi, pour atteindre votre objectif de 4 500 en 2014, ce sont 610 postes soit 12 % des effectifs qui auront été supprimés. Cette suppression de postes devrait selon vous générer une économie de 26 M€ à raison de 4 M€ / 100 agents, somme correspondant à moins de 2 % du budget 2010 de notre collectivité.

Aucune évaluation des services rendus à la population n'a été présentée à notre Assemblée pour justifier ce choix, si ce n'est la réalisation d'économies budgétaires. Ces annonces de suppressions de postes s'accompagnent en ce début d'année d'une restructuration à grande échelle des services de notre collectivité. Ces deux éléments cumulés suscitent une très forte inquiétude chez les personnels qu'ils soient titulaires ou non. Nous en avons témoignage chaque jour.

Dans le même temps, nous apprenons que début avril, une Inspection Générale des Services serait mise en place sous votre autorité directe.

Cette Inspection aurait un rôle d'évaluation des politiques mises en œuvre par notre collectivité.

Permettez-nous de nous inquiéter du fait que cette structure d'inspection et de contrôle soit directement placée sous votre autorité et non sous celle de la Direction Générale des Services, à l'instar de ce qui se passe d'ordinaire dans les collectivités ayant mis en place un outil semblable. Ce rattachement direct au Président risque d'accentuer un peu plus la pression sur les personnels déjà mis à rude épreuve mais aussi de décrédibiliser l'encadrement des services du Conseil Général.

Cette création nous fait craindre la mise en place d'un dispositif dont la mission consisterait en réalité à justifier les mesures de réduction des effectifs que vous avez préalablement décidées.

Je vous serais obligé de bien vouloir nous éclairer sur les missions que vous souhaitez confier à cette Inspection Générale.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Paul CUTURELLO**